



Bien vivre N° 10 à Saint-Donat

• Bulletin municipal d'information • juillet • août • septembre 2016



La rentrée scolaire

CCAS

Le marais des Ulèzes

Zéro pesticide

Le mot du Maire



La saison estivale est toujours une belle saison pour Saint-Donat. C'est un moment important car le tourisme est devenu une dimension forte de l'économie donatienne.

La beauté de notre ville, de notre vallée de l'herbasse, la qualité de notre environnement, la variété des activités proposées, la richesse de la vie culturelle, l'intérêt de notre patrimoine et surtout la chaleur de notre accueil, les liens amicaux et familiaux sont des atouts

précieux et attirent de plus en plus de touristes qui sont à la recherche de calme, du bon air, de randonnées.

Saint-Donat, plus on la découvre, plus on l'aime, et plus on a envie d'y revenir.

Alors bienvenue à tous ces touristes.

Septembre c'est la rentrée scolaire, je souhaite donc à tous ces jeunes écoliers ainsi qu'aux enseignants une très bonne année scolaire.

Merci au personnel communal et aux entreprises qui ont beaucoup travaillé pendant la période des vacances scolaires en faisant divers travaux aux bâtiments des écoles pour que ceux-ci soient prêts pour cette nouvelle rentrée.

Aimé CHALEON

Chevalier de la Légion d'honneur

Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse

Conseiller départemental délégué

Sommaire :

Le mot du Maire.....	2
Affaires scolaires	3 et 4
Travaux	4
CCAS	5
Environnement	6 et 7
Rétrospectives	8 et 9
Affaires patriotiques	10
Patrimoine	11
Santé	12
Vie locale	13
Vie culturelle.....	14
Libre expression	15



Horaires d'ouverture de la mairie :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15 14h00 à 16h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15 14h00 à 16h15

Site internet de la commune : www.ville-st-donat.fr

Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :

Directeur de la publication : Aimé CHALEON

Conseillères déléguées : Jacqueline Degroote et Cathy Moulin

4 parutions : mars – juin – septembre – décembre

Impression : DESPESE imprimerie : 2300 exemplaires.

Dépôt légal : A parution - Distributeur : société Distribal

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

La rentrée au Prieuré et au Pendillon

La rentrée scolaire à l'école du Prieuré et au collège Pendillon s'est bien déroulée.

Pour l'école, la directrice, Mme Ladreyt, a accueilli Mmes Laure Posilek et Sophie Gras qui ont intégré l'équipe enseignante. La rentrée a eu lieu deux jours plus tôt, dès le 29 août. Le calendrier de l'année a été remanié pour pouvoir s'arrêter deux jours plus tôt en juillet quand commenceront les fortes chaleurs. 197 élèves ont donc repris le chemin de l'école en avance sur leurs petits copains. Les projets marquants sont un apprentissage de la langue des signes en CE1, CE2 et CM1 ; les CM2 auront la joie de participer à une opération nationale d'écriture en commun de romans policiers avec 4 autres classes de toute la France. L'école ayant un projet commun pour tous les âges d'un atelier danse, sur le thème des contes.

Au collège, M de La Torre, avec un effectif stable à 252 élèves, a vu son équipe renouvelée en partie avec l'arrivée de 8 enseignants et de M Guillaume Costa à la vie scolaire. Le changement en collège vient de la réforme et la mise en place des EPI. Les enseignants vont travailler plus en interdisciplinarité. Par exemple, les 4èmes vont écrire une chanson en français, la mettre en musique avec l'enseignante de musique, et la gestuer avec les enseignants d'EPS.

Les élèves de 3e devront également se préparer à de nouvelles épreuves de Brevet prévues pour juin 2017. Une place toujours importante sera faite aux sorties scolaires, gage d'ouverture et de connaissance.

Rappelons pour finir que les professeurs d'EPS sont toujours heureux de bénéficier



des installations sportives de la commune et de la communauté de communes. De même, les élèves de 6e et de 5e participeront à l'opération « Collège au cinéma » organisée en lien avec l'équipe cinéma de la MJC.

Collège de l'Herbasse

Les effectifs depuis la rentrée scolaire sont stables, avec 440 élèves et 114 en 6ème, mais en hausse constante depuis plusieurs années malgré de nouvelles sectorisations et la délocalisation de communes sur un autre collège de Romans. Le collège conçu pour 350 élèves arrive aujourd'hui à saturation et ne peut être agrandi, étant situé en zone inondable. Toute la communauté éducative espère, suite à la venue de Patrick Labaune, président du conseil départemental et de son équipe, Aimée Chaléon, maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Viviane Henry, Directrice académique de la Drôme, une issue favorable pour la construction d'un nouveau collège sur la commune de Saint-Donat.

Outre la mise en place de la réforme que le collège a préparé l'an passé, cette rentrée s'est faite sous le signe de la sécurité avec la mise en place des mesures prises pour sécuriser l'accès et les abords du collège, l'objectif étant de développer une culture de sécurité et de partenariat. Tous les élèves de 3ème bénéficieront cette année d'une formation aux 1ers secours.

Une rentrée qui s'est faite également pour tous les élèves sous le signe du bien-être scolaire et du bien vivre ensemble, base de la réussite scolaire. Les enseignants ont pu mettre en pratique leur formation sur les compétences psycho-sociales en proposant aux élèves, dès le 1er jour de la rentrée, des exercices sur la connaissance et l'estime de soi, de l'autre, afin de favoriser un climat de confiance et de respect mutuels. Comme les années précédentes, tous nos élèves de 6ème bénéficient d'un séjour d'intégration à la Jarjatte à Lus-La-Croix-Haute.

Des efforts ont été réalisés, à la rentrée, pour respecter l'allongement de la pause méridienne avec une pause de 1h30 à 2h permettant de mieux s'adapter aux besoins et au rythme des enfants. Tous les élèves demi-pensionnaires pourront profiter des nombreux clubs proposés au collège (art plastique, chorale, presse-lecture, biodiversité, théâtre, jeux).

Qui dit réforme, dit aussi parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation ar-



tistique et culturelle, parcours de santé et de nombreux projets vont être menés, tout au long de l'année, de la 6ème à la 3ème, pour amener les élèves à la réussite scolaire et à une orientation choisie.

Prochaines dates à retenir :

- **Le mardi 11/10/16 (ou 18/10)** en cas de pluie : le cross du collège avec la participation des élèves de l'école primaire de Saint-Donat.

- **Le lundi 17/10/16** à 19h au collège : cérémonie républicaine : remise du Diplôme National du Brevet (DNB) et du Certificat de Formation Générale (CFG) aux anciens élèves de 3ème en présence de M. Chaléon, maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

École maternelle Elsa Triolet et Ecole élémentaire Louis Aragon

125 élèves des écoles maternelle Elsa Triolet et 240 élèves élémentaire Louis Aragon ont fait leur rentrée le jeudi 1er septembre, comme plus de 4 millions d'élèves en France, sous une matinée radieuse.

L'école élémentaire commence avec l'entrée en CP. Elle constitue une étape importante dans la scolarisation des enfants. Les premières initiations commencent avec la maternelle. Le CP permet de les transformer en un apprentissage rigoureux afin de permettre aux enfants à apprendre à lire, écrire et compter. Ces apprentissages se poursuivent jusqu'au CM2. L'équipe pédagogique, qui encadre les élèves, travaille de concert avec la mairie et en partenariat avec les différents interlocuteurs de la communauté éducative.

Cette année scolaire est marquée par la mise en œuvre des nouveaux programmes et des cycles. C'est donc une étape importante. Le travail d'équipe va permettre de réfléchir ensemble à cette mise en œuvre. De même, un effort sera mis sur l'individualisation des parcours des élèves et la réponse à la difficulté scolaire. De nombreux projets viendront également enrichir cette année : séjour avec nuitée en CP, classe cinéma en CE1 et le théâtre pour 5 classes.

Par ailleurs, pour vivre harmonieusement ensemble, l'école possède une charte de vie qui définit les droits et les devoirs de chacun ainsi que les principales règles à respecter.

L'équipe enseignante et encadrante s'en-



gage à offrir aux enfants des conditions de travail et de détente harmonieuse. Les élèves et les enseignants travaillent à ces règles de vie qu'ils construisent ENSEMBLE pour une belle année scolaire.



La rentrée du personnel le mercredi 31 août

Travaux

Les travaux de réfection des vestiaires

Le 30 août a eu lieu l'inauguration de la réfection de 4 vestiaires, 4 espaces douches, 2 WC avec mise en place d'une VMC et la remise en conformité de la chaufferie de notre Halle des sports.

Ces travaux ont commencé au début de l'été afin de permettre à nos associations d'utiliser ce complexe sportif dans de meilleures conditions dès la rentrée scolaire.

Il nous appartient à tous de respecter ces nouveaux vestiaires.



Cimetière

La municipalité vous rappelle que tout concessionnaire s'engage à entretenir l'emplacement dès son acquisition, même libre de tout corps, article 9, article 11 alinéa g du règlement du cimetière.

Des concessions sont envahies d'herbes et d'arbustes. Nous vous invitons à lire l'article 14 du même règlement à votre disposition en mairie, sachant que la mairie prendra les mesures nécessaires afin que soit respecté celui-ci.

Nous demandons à tous, de prendre soin des emplacements dont vous êtes fondateurs : héritiers ou ayants-droits.

RESPECTONS CE LIEU.

Attention !

Nous vous informons qu'à partir de vendredi 24 octobre 2016 au 2 novembre 2016, l'accès aux véhicules motorisés sera interdit, suivant l'article 37 du règlement intérieur du cimetière.

Néanmoins, pour les personnes à mobilité réduite, une demande devra être faite en mairie.



HALTE RELAIS

Vous avez un proche touché par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée et vous recherchez un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges. Ou bien vous êtes tout simplement une personne isolée et vous souhaitez participer à des moments de convivialité en groupe.

Animée par des bénévoles formés et des intervenants professionnels, la HALTE RELAIS de Saint-Donat vous accueille tous les lundis de 13h30 à 16h15, pour des temps d'activité conviviaux. Pour tous renseignements supplémentaires : **04 75 45 04 04** ou **04 75 45 10 32**

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



Ce service est destiné à tout le monde. Que vous soyez une personne âgée ou non, malade ou non, invalide ou non, vous pouvez prendre les repas pour 1 semaine, 15 jours, 1 mois ou toute l'année, sans condition.

Les repas sont livrés tous les matins en liaison froide et peuvent être apportés

pour toute la semaine, du lundi au dimanche ou pour quelques jours (ex : mardi, jeudi, dimanche).

Avec l'expérience, nous nous rendons compte que le passage du personnel communal est, pour des personnes seules ou isolées, un moment très attendu, convivial et rassurant.

VOUS AUSSI DEVEZ BÉNÉVOLES :

vous disposez d'un peu de temps. Vous savez vous mettre à l'écoute, établir une relation amicale.

Le CCAS propose diverses activités gratuites :

- aide aux devoirs pour les enfants de primaire,
- aide aux adultes,
- Halte relais,
- Atelier tricots,
- lecture à la crèche.

Alors contactez-nous, au **04 75 45 04 04**. Nous serions heureux de vous compter parmi nous.

Le CCAS vous en remercie par avance.

ATELIER TRICOT

La trêve des vacances étant terminée, l'atelier tricot va reprendre ses activités et tricoter de la belle layette pour les Resto du Cœur. Si vous avez envie de nous rejoindre, nous vous attendons.

ATTENTION : nouveaux horaires : le mardi de 14h à 16h.



Vous pouvez vous inscrire auprès de la secrétaire du CCAS au **04 75 45 04 04**

Venez nombreuses.

LE REPAS DE FIN D'ANNÉE des aînés

Le 10 décembre 2016

Nous demandons aux nouveaux arrivants et SEULEMENT aux nouveaux arrivants de + de 70 ans de prendre contact avec le CCAS, 11 rue Pasteur, 26260 Saint-Donat. Tél. : 04 75 45 04 04

LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Où nous trouver ?

25 rue Pasteur (côté cour), BP 16, à Saint-Donat

Tél : **04 75 45 47 56**



Les horaires ?

Lundi 9h30-12h

Mercredi 14h-18h

Vendredi 15h-18h

Samedi 9h30-12h

Quel coût ?

L'adhésion est annuelle, de date à date. Adulte : 11 euros pour les habitants de la commune

Adulte : 20 euros hors commune

Etudiant : 6 euros

Enfant : gratuit

GRATUITE pour les habitants de Saint-Donat bénéficiant du chômage, du RSA, de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.



Combien de livres, je peux emprunter ?

5 ouvrages + 2 CD + 1 revue pour 3 semaines.

Pour vous informer :

mediatheque@ville-st-donat.fr

une page facebook :

Médiathèque de Saint-Donat

site de la mairie : www.ville-st-donat.fr

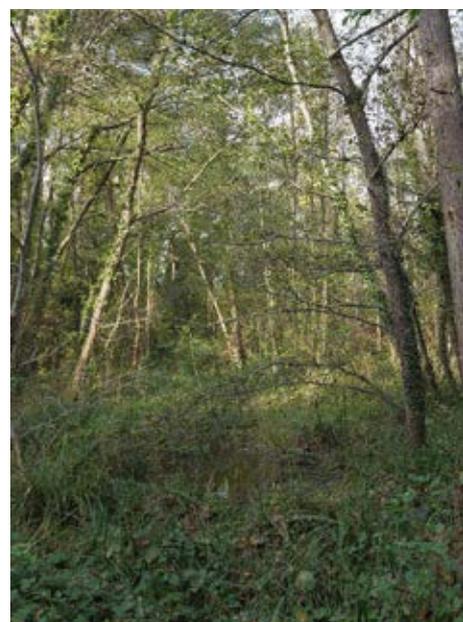
Le marais des Ulèzes

Venez découvrir une zone humide d'intérêt écologique à côté de chez vous, aux abords de l'Herbasse

La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse et la municipalité de Saint-Donat ont initié une démarche d'expertise écologique et hydrologique sur le site du marais des Ulèzes situé en bordure de l'Herbasse à Saint-Donat. Cette zone humide présente en effet des intérêts écologiques (abri d'espèces animales, épuration

des eaux, ralentissement et régulation des crues, ...). Il est utile de la gérer au mieux pour la préserver, mais également de la valoriser auprès de la population et des promeneurs. C'est pourquoi les deux collectivités locales travaillent sur la définition d'un plan de gestion du site. Elles invitent le public à assister à la pré-

sentation du diagnostic écologique du marais, qui aura lieu le **mercredi 12 octobre à 18h30 dans la salle de la Rose des Sables à Saint-Donat**. Cette présentation sera suivie d'échanges avec la salle autour des orientations de gestion pressenties, dans un but de concertation. La réunion est ouverte à tous.



« Objectif zéro pesticide »



La ville de Saint-Donat maintient son engagement pour réduire l'usage des pesticides. En octobre, elle officialisera cet engagement par la signature de la charte régionale « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », un parcours déjà mis en œuvre par les communes voisines de Bren, Marges et la CCPH. Dans le cadre de la charte, est prévu un accompagnement par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour la mise en œuvre de techniques alternatives au désherbage chimique adaptées au contexte local. La commune s'est emparée de cette démarche depuis déjà plusieurs années : réalisation

de son plan de désherbage en 2012 et mise en œuvre de techniques alternatives comme le paillage qui permet de réduire considérablement le développement des mauvaises herbes dans les massifs de la ville. Le désherbage mécanique est amené à se développer pour l'entretien des espaces verts en 2017 grâce à l'acquisition de nouveaux matériels : une herse et une brosse rotative. Ces investissements sont subventionnés par l'Agence de l'Eau RM&C à hauteur de 80 %.

L'engagement de la ville de Saint-Donat s'inscrit également dans un cadre réglementaire de plus en plus strict concernant l'usage des pesticides : à partir de janvier 2017 les collectivités ne pourront plus les utiliser sauf exceptions (cimetière et terrains de sports). Une démarche proactive est donc nécessaire pour expérimenter des nouvelles techniques de substitutions au

tout chimique ! Ces techniques ne sont malheureusement pas toujours aussi efficaces et plus fastidieuses. C'est pourquoi dans certains secteurs la solution la moins coûteuse est d'accepter la végétation spontanée.

En janvier 2019, les pesticides seront également interdits à la vente pour les particuliers. Nous vous conseillons d'opter dès maintenant pour le jardinage au naturel afin de réduire les risques pour votre santé et celle de vos proches. L'arrêt des traitements chimiques est également bénéfique pour notre environnement et en particulier la qualité de nos eaux. Les herbicides sont les molécules les plus retrouvées dans nos rivières et nappes phréatiques ! Un guide du jardinage sans pesticide est disponible en mairie (et téléchargeable sur le site internet).

Les journées environnement des 17 et 18 juin 2016

Durant l'année scolaire 2015/2016, pour la 5^{ème} année consécutive, la Communauté de communes du Pays de l'Herbasse a proposé aux établissements scolaires maternelles et élémentaires du bassin versant de l'Herbasse (de Montrigaud à Beau-

mont-Montoux/Granges-les-Beaumont), une campagne de sensibilisation sur les milieux aquatiques et sur leur gestion. 529 élèves y ont participé.

Interventions en milieu scolaire sur le tri et le recyclage des déchets, animées par le SYTRAD (Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche-Drôme).

En parallèle, 79 enfants ont bénéficié d'in-

Le vendredi 17 juin, la communauté de communes a invité l'ensemble des classes ayant participé aux 2 programmes de sensibilisation (milieux aquatiques et déchets) à venir sur le site de Champos afin de participer à différents ateliers portant sur des thématiques environnementales. 474 élèves ont pu profiter de cette journée et découvrir :

- une grande maquette du bassin versant de l'Herbasse, réalisée avec l'aide d'écoles du territoire dans le cadre des TAP,
- les étapes de formation du compost,
- les outils pédagogiques sur le tri et sur la longue vie des déchets,
- le fonctionnement d'une station d'épuration,
- mais aussi l'ensemble des créations des différentes écoles réalisées dans le cadre des programmes de sensibilisation scolaire.



Animation sur la maquette éphémère du bassin versant de l'Herbasse par ZIMELINE (source : SIABH)

Le samedi 18 juin, la manifestation était ouverte à tous les publics. Près de 250 personnes sont venues à la rencontre des animateurs de la journée et prendre part à un programme encore plus étoffé que la veille : présentation des techniques de jardinage au naturel, fabrication de nichoirs, aquarium avec les poissons de l'Herbasse, démonstrations de désherbage thermique et mécanique, circuit de visite sur le terrain à la découverte de la rivière et des actions mises en place pour la gérer.

Atelier fabrication de nichoirs à partir de matériaux de récupération avec la Ressourcerie verte (source : SIABH)





Le folklore
La Croatie, le Kazakhstan, la Côte d'Ivoire, la Bulgarie

Que s'est-il passé ces



RAPPEL

Nous souhaitons vous faire partager la vie de ces groupes au plus près de chez vous. L'année prochaine la volonté de Saint-Donat se concentrera sur l'hébergement de plusieurs groupes de danseurs. Cet accueil vous promet des échanges très forts, des moments de partage, conviviaux et très riches. Il vous permettra de connaître des nouvelles coutumes, une nouvelle langue, un nouveau pays et peut-être de futurs échanges.

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de Claude Fourel, adjoint, sport, culture et association.

dernières semaines ?

Remise des dictionnaires aux CM2



Départ à la retraite de Daniel Brunet



Foire aux oignons



Forum des associations



Samedi 17 septembre, inauguration de la nouvelle salle de la Croix Rouge.





Louis FAU, gendarme et résistant !

Le 15 juin 2016 à 11h30, la commune a mis à l'honneur le Gendarme Louis FAU fusillé le 08 juillet 1944 à 32 ans par l'armée nazie. Lors de cette cérémonie qui a eu lieu à la gendarmerie de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, en présence de plus de 120 personnes, dont de nombreux élèves de l'école Louis ARAGON accompagnés de leur directrice Mme OLLAGNON, ainsi que la présence de Mme ROZEC, directrice de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre) de la Drôme, il a été dévoilé une plaque commémorative en l'honneur du gendarme Louis FAU.

La gendarmerie, en présence de Mr le Colonel HEBERT, commandant le groupement de la gendarmerie départementale de la Drôme, avait constitué un piquet d'honneur dans la cours de la brigade, avec pour porte fanion le Maréchal des Logis Chef FOURNIER. Cette cérémonie a été rythmée par les musiciens de l'EIDH (l'Ensemble Instrumentale De l'Herbasse). Trois discours ont été lus, Mr le Maire Aimé CHALEON, Mr le Colonel HEBERT et l'émouvant témoignage de Mme Anne LAURENT, présidente de l'association du « Patrimoine du Pays de l'Herbasse » retraçant le parcours héroïque du gendarme FAU. A la suite des discours, une minute de silence a été faite et suivie de l'hymne national qui a été repris en cœur par le public. La plaque a ensuite été dévoilée par Mme Anne LAURENT, présidente de l'association du « Patrimoine du Pays de l'Herbasse », Mr le Colonel HEBERT, commandant le groupement de la gendarmerie départementale de la Drôme et Mr Aimé CHALEON, Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Comme un dernier hommage, une patrouille d'avions de chasse a survolé au même moment la gendarmerie donnant un air encore plus solennel. Bien entendu

cette patrouille n'a pas été commandée par la municipalité ! Un apéritif a ensuite été servi pour clôturer cette belle cérémonie remplie d'émotion. Merci à tous pour le grand hommage fait au gendarme Louis FAU, mort pour notre liberté.

Le gendarme Louis FAU, par son sacrifice a donné encore plus de valeur à la devise de la gendarmerie nationale :
« Pour la patrie, l'honneur et le droit »



La plaque commémorative dévoilée



La population venue nombreuse témoigner de sa reconnaissance



Piquet d'honneur de la gendarmerie et les porte-drapeaux



M. CHALEON, Mme LAURENT et M. le Colonel HEBERT dévoilant la plaque



Exposition « 14/18 Des villages européens » (2^{ème} partie) (label de la Mission du centenaire 14/18)



Est proposée par l'association Patrimoine de l'Herbasse du 17 septembre au 13 novembre 2016 au Palais delphinal de Saint-Donat

En 2014 une première étude avait présenté les villages français de Saint-Donat et Chavannes et allemand d'Ottobeuren, à la veille de la guerre de 1914-1918. Cette année, c'est la période de la guerre elle-même, vécue depuis Saint-Donat et Chavannes, que l'association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse veut faire découvrir grâce à une exposition et deux conférences.

En octobre, un repas en chansons est pré-

vu le dimanche 16 à la salle de la Rose des Sables.

Expositions au Palais delphinal à Saint-Donat, (dans le cloître de la collégiale) :

- **La Grande Guerre** (par l'Office National des Anciens Combattants)
- **La Vie à l'arrière** (par le Patrimoine du Pays de l'Herbasse)

Ouverture samedi, dimanche et mercredi à partir de 14H.

Entrée gratuite.

Deux conférences au Palais delphinal à Saint-Donat, (dans le cloître de la collégiale) :

- « **L'usage des pigeons voyageurs de la guerre de 14/18 à nos jours** », le 30/09 à 20h30, par « L'aile d'acier » de Romans
- « **La vie à Saint-Donat et Chavannes entre 1914 et 1918** » par l'association du Patrimoine de l'Herbasse, le 4/11 à 20h30

Entrée gratuite.

Un repas en chansons « **Le rata du poilu** » le 16 octobre à 12h à la Rose des

Sables, ZA des Sables.

Au menu : Soupe du soldat (avec bol offert), colis du poilu (charcuteries, fromages, etc.), dessert et café.

Prix 15 €, demi-tarif pour les enfants. Sur inscription.

Animation musicale dans l'esprit des guinguettes de l'époque par « Amélie et Nono ».

Jeux anciens l'après-midi.

Association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse

Renseignements :

04 75 45 22 67 ou 04 75 48 95 57



Vie locale



Cette aire a pour dénomination « Espace des collines », une seconde aire a vu le jour sur notre territoire à Cabaret neuf. Ces 2 aires viennent rejoindre le réseau déjà existant.

Un site internet bi-départemental de covoiturage a été mis en service depuis 3 ans : www.ecovoiturage0726.fr

Ce site bi-départemental est dirigé vers une plate-forme de covoiturage régionale

Le covoiturage sur le territoire de la communauté de communes du pays de l'Herbasse : une nouvelle aire de covoiturage à Saint-Donat.

financée par la région Rhône-Alpes. Cette démarche a pour objectif de faciliter les démarches des utilisateurs et de favoriser leur recherche de covoitureurs.

Il permet l'inscription et le dépôt d'annonces des personnes qui désirent covoiturer. Il délivre des informations générales sur la pratique du covoiturage, une éco-calculatrice est en ligne, on y retrouve une charte qui a pour but de préciser les règles de déontologie, de sécurité et les conditions d'utilisation de ce service. Ce site permet aussi la mise en ligne d'événements culturels, sportifs notamment afin d'inciter à la pratique du covoiturage vers ces événements.

Le co-voiturage pourquoi faire ?

- pour vos déplacements éloignés,
- pour vos trajets maison – travail,
- pour faire des économies de carburant,
- pour partager des moments de convivialité,
- pour réduire le trafic...

Pour s'inscrire:

Les inscriptions se font exclusivement par internet. Lors de leur inscription, le conducteur et le(s) passager(s) acceptent la charte, s'engagent à fournir des renseignements exacts et à veiller à leur mise à jour régulière.

Alors bonne route !

La maladie de Lyme



La maladie de Lyme contractée par les tiques fait un ravage en France soit entre 27 et 30 000 ma-

lades de plus par an.

La maladie de Lyme est une maladie

générale d'origine infectieuse et potentiellement grave. Cette infection est secondaire à la transmission d'une bactérie lors d'une morsure de tique et peut, en effet, devenir chronique. Des douleurs diffuses chroniques et invalidantes peuvent persister mais leur cause n'est pas univoque.

ATTENTION AUX TIQUES

Les tiques sont des parasites qui se nourrissent de sang et qui peuvent transmettre la maladie de LYME



Comment les repérer ?

Ils sont visibles à l'œil nu, mesurant entre 1 et 3 mm. On les trouve dans les bois ou les herbes hautes. lorsqu'elles piquent, elles restent fixées sur nous à la peau pendant plusieurs jours. Leur piqûre peut être indolore : il faut s'inspecter soigneusement le corps au retour de chaque promenade.

En cas de piqûre?

C'est pendant la piqûre que la tique risque de transmettre ses maladies. Il est urgent de les retirer le plus vite possible avec un tire-tique (disponible en pharmacie) surtout ne pas se gratter et surtout ne pas l'écraser ni la casser et désinfecter de suite

En cas de rougeur de douleur, fièvre, maux de tête consulter un médecin

Le 4 juin passage à Saint-Donat du rallye moto : soutien à la lutte contre la syringomyélie

La syringomyélie est une maladie de la moëlle épinière liée au développement d'une cavité en son centre, qui tend à comprimer et à détruire progressivement la substance grise puis la substance blanche.

Ces lésions peuvent causer différents symptômes neurologiques. La maladie actuelle reste sans solution véritable devant ces douleurs neurologiques très difficiles à soulager.

Les personnes atteintes ou non par cette pathologie peuvent prendre contact avec l'association E.S.U (espoir pour la syringomyélie par l'union) : association.esu@gmail.com ou 06.58.81.63.25



Une activité de cet été à la maison de retraite : « concours déco été 16 »

A l'EHPAD de Saint-Donat, mardi 16 août, plusieurs personnes ont formé un jury qui devait, pour clore le Concours DECO ETE 16, déterminer l'unité la mieux décorée et la plus originale.

Chaque unité devait illustrer un thème en rapport avec l'été.

Devant les productions toutes aussi intéressantes les unes que les autres, les membres du jury ont décidé de donner un prix à chaque unité.

Ainsi ,

- l'unité ELSA avait choisi le thème : «Hôtel de la plage». Elle s'est vue attribuer le prix de «la décoration la plus chaleureuse».

- l'unité POËTE a illustré le thème de «la mer» et a été jugée comme «la décoration la plus originale».

- l'unité LA SOIE a proposé une évasion dans «les îles» et a été déclarée comme étant «la décoration la plus colorée».

- l'unité HERBASSE a représenté «le Tour de France» et a été reconnue comme «la décoration la plus sportive, naturellement, mais aussi la plus dynamique».

- enfin, l'unité BACH, nous a plongés dans un décor de «campagne» et a reçu le prix de «la décoration la plus authentique».

Tous les agents et le personnel ont œuvré, bénévolement, pour la décoration des unités, avec des résidents et des familles.



Après le passage du jury, tout le monde a eu le plaisir de se retrouver autour d'une table pour déguster une part de pogne. Les membres du jury remercient pour cet agréable moment passé avec des résidents et le personnel.

ATTENTION aux orages cévenols

Chaque année, de plus en plus tôt, le sud-est de la France connaît des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires touristiques et fortement urbanisés : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques

heures. Le dernier épisode de ce type s'est produit en octobre 2013, en Drôme, avec 41 communes impactées. Il est aujourd'hui indispensable d'anticiper et de se préparer à de tels événements majeurs dont la probabilité de plus forte survenue s'étend de septembre à mi-décembre.



Penser à préparer votre kit de sécurité

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels. Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le trouver le plus rapidement possible.

- Radio et lampes de poche avec piles de rechange
- Bougies, briquets ou allumettes
- Nourriture non périssable et eau potable
- Médicaments
- Lunettes de secours
- Vêtements chauds
- Double des clés
- Copie des papiers d'identité
- Trousse de premier secours
- Argent liquide
- Chargeur de téléphone portable
- Articles pour bébé
- Nourriture pour animaux

Les 8 messages de comportements à adopter sont :

- je m'informe en écoutant la radio ;
- je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements ;
- je ne m'engage pas sur une route inondée en voiture comme à pied ;
- je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts ;
- je ne sors pas en cas d'orage ;
- je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage ;
- je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables ;
- je ne vais pas en cas d'inondation chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Les numéros utiles :

- ma mairie 04 75 45 10 32
- SAMU 15
- Pompiers 112 ou 18
- Gendarmerie, Police 17

Manifestations

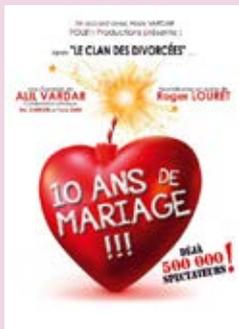
Spectacles 2016/2017

Théâtre

VENDREDI 7 OCTOBRE 2016 A 20H30

10 ANS DE MARIAGE!!!

Une comédie d'Alil VARDAR



Pour fêter leurs 10 ans de mariage, Lisa organise une soirée surprise pour son ma-ri, Alec. Ce dernier a non seulement ou-blié cette date, mais il a choisi cette soi-rée pour demander le divorce. Une belle soirée en perspec-tive ! Par l'auteur du fabuleux « Clan des divor-cées » !

TARIFS :

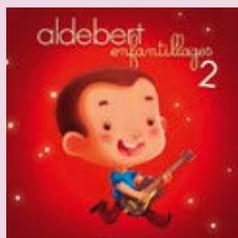
- Plein 32 €
- Réduit 28 €
- Enfant 20 €

Concert

SAMEDI 28 JANVIER 2017 A 20H30

ALDEBERT

« Enfantillages 2 »



Avec la poésie et l'espièglerie qui ont fait le succès du premier opus (disque d'or avec 80 000 albums vendus), Aldebert replonge dans le monde des enfants, fait apparaître de nou-veaux personnages et s'interroge sur les pro-blématiques qui font la réalité des enfants d'aujourd'hui .Le spectacle offre une toute nouvelle scénographie

et une mise en scène dans un décor inédit, haut en couleurs, où se mêlent jeux d'ombre, projection vidéos, théâ-tralité et instruments farfelus.

TARIFS :

- Plein 30 €
- Réduit 26 €
- Enfant 12 €

Humour

VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016 A 20H30

ARNAUD DUCRET

« VOUS FAIT PLAISIR »



Arnaud Ducret vous fait plaisir... mieux même, il va vous faire mou-rir de plai-sir. Ce qui n'est pas grave car dans «mourir», il y a «rire». Sa galerie de personnages va vous épater, vous éba-hir, vous interloquer et vous réjouir. Où est-il allé chercher ces éner-gumènes tous plus pitto-resques et hauts en couleurs les uns que les autres : John Break-down, prof de danse précieux et caractériel; Jean-Jacques Pitou, alias Maître Li, prof de karaté tout en mus-cles

sauf dans la tête ; Luc, le fumeur opéré du larynx qui veut se lancer dans la chanson pour faire un tabac ; Sylvie, l'allu-meuse allumée et son Jack Rabbit de compagnie ; et surtout lui: Arnaud Ducret himself, à qui il arrive toutes sortes de péripéties dans un seul but... vous faire plaisir, et pas qu'un peu !

TARIFS :

- Plein 38 €
- Réduit 34 €
- Enfant 20 €

Spectacle

SAMEDI 11 MARS 2017 A 20H30

MICHEL LEEB

40 ANS!



« 40 ans de carrière » ! C'est pour Michel Leeb 40 ans de Partage. 40 ans de partage avec un public fidèle qui l'a sui-vi dans tous les registres du rire, de la comédie et de la musique.

Un Show rempli d'une foul-titude de souvenirs où se trouvent pêle-mêle les sketches, les imitations, les pa-rodies, les accents en tout genre, les plus con-nus de tous ! Et toujours accompagné par de bons musiciens dirigés par Do-mi-nique Rieux.

TARIFS :

- Plein 38 €
- Réduit 34 €
- Enfant 20 €



Réservée aux composantes du conseil municipal

Listes d'opposition

La Majorité municipale

Pendant la période estivale, les élus de la majorité ont poursuivi, en toute discrétion et efficacité, leurs actions pour le développement de notre ville.

La rentrée s'est bien passée (voir les articles dans notre bulletin). Les élus de la majorité souhaitent à tous les élèves et au personnel éducatif et administratif des établissements publics et privés une bonne année scolaire.

Le public nombreux, présent au forum des associations, est la preuve du dynamisme de la vie associative (culturelle, sportive, humanitaire...) et de l'engagement important des bénévoles.

Une pensée pour nos aînés que nous aurons le plaisir d'accueillir samedi 10 décembre à l'Espace des Collines.

Les élus SDA communiquent :

La saison estivale est maintenant terminée. Nous souhaitons qu'elle vous ait apporté repos et tranquillité. Au sein de notre commune, elle a été propice à la réalisation de nombreux travaux tant au niveau des groupes scolaires de l'école publique (peinture, nettoyage en profondeur des classes ...) que de notre halle des sports (rénovation des vestiaires, douches, WC ...) pour le plus grand plaisir des enseignants, des enfants et des associations sportives donatiennes.

Nous saluons à cette occasion le travail des services techniques de ST Donat et de leur responsable M. Robert Bauvin mais aussi les adjoints Gilbert Mounier-Vehier et Christine Jouvin pour leurs implications.

Les conseils municipaux ont repris avec comme principal sujet la finalisation de la fusion de notre territoire avec celui de Tain-Tournon.

Vos élus SDA, Isabelle Guillaumet et Alexandre Baillet.



RECENSEMENT POPULATION 2017 Du 19 janvier au 18 février 2017

Nous recherchons des agents recenseurs. Vous pouvez déposer votre candidature en mairie avant le 15 novembre. (lettre de motivation manuscrite avec photo, véhicule indispensable).

Patrimoine du Pays de l'Herbasse



14 - 18 DES VILLAGES EUROPEENS

**SAINT-DONAT - Palais Delphinal
17 septembre - 13 novembre
2016**

samedi, dimanche et mercredi à partir de 14h

Conférences au Palais delphinal à 20h30

“Usage des pigeons voyageurs” (30 septembre)

“La vie à Saint-Donat et Chavannes entre 1914 et 1918”
(4 novembre)

Repas en chansons : “le rata du poilu” (16 octobre)
à midi, salle de la Rose des Sables